

LA POLITIQUE DE COLLABORATION FRANCO-ANNAMITE (1)

Deux discours prononcés à la fête du 34^e anniversaire de la Société d'Enseignement mutuel du Tonkin le 24 Avril 1924.

I. — DISCOURS DE MONSIEUR
PHẠM QUỲNH, PRÉSIDENT
DE LA SOCIÉTÉ

Monsieur le Gouverneur Général,
Messieurs,

Tous les ans, dans le courant du mois d'Avril, la Société d'Enseignement Mutuel du Tonkin commémore en une fête intime l'anniversaire de sa fondation. C'est son 34^{ème} anniversaire qu'elle célèbre aujourd'hui. Elle a le très grand honneur de voir présider cette cérémonie par le plus haut représentant du Gouvernement de la République en Indochine, et en ressent une légitime fierté.

Pareil honneur lui fut déjà échu une première fois en 1905 où elle eut à recevoir la visite de M. Beau. Et c'est ici même que ce Gouverneur général, qui laisse dans le pays un souvenir durable, a prononcé certaines paroles mémorables dont nos aînés nous transmettent encore les échos généreux. Doyenne de toutes les sociétés annamites, la nôtre eut ainsi le privilège, en cette circonstance et dans beaucoup d'autres, d'être la confidente des hommes qui avaient la charge de gouverner et d'administrer ce pays. Loin de la fièvre des assemblées et du tumulte des foules, c'est dans ces salles d'étude qu'ils aimaient à venir faire part à un auditoire averti et attentif de leurs intentions, de leurs projets, de leurs senti-

ments bienveillants à l'égard de notre peuple, des directives de leur politique indigène. Ils estimaient sans doute qu'étant donné le but que nous poursuivions, nous étions peut-être mieux préparés que d'autres pour bien comprendre leur pensée et en être les interprètes fidèles.

Vingt ans ont passé depuis la visite de M. Beau. Le pays a changé et les hommes aussi. Les circonstances politiques ne sont plus les mêmes. Et si le diplomate avisé qu'était notre ancien Gouverneur général avait seulement à poser les premières bases d'une politique indigène libérale, l'éminent homme politique qui dirige aujourd'hui les destinées de l'Indochine a la charge redoutable d'en assurer l'application de plus en plus large à tout un peuple en pleine crise de croissance au milieu des plus formidables bouleversements politiques et sociaux dont le monde ait jamais été le théâtre.

Comme le pays tout entier, notre groupement n'a pas échappé à l'évolution générale des esprits. Mais dans cette évolution même, il représente une tendance moyenne toute de conciliation et de mesure et qui est le plus favorable à une bonne collaboration franco-annamite, base de toute politique française en ce pays.

Cette politique, Monsieur le Gouverneur général, vous l'avez définie en des termes nets et précis. Vous voulez que les Annamites soient les associés de la France dans l'œuvre de progrès et de civilisation qu'elle entreprend en Indochine.

(1) Hai bả dĩn-thuyết này đã dịch ra quốc-văn đăng ký trước (N.-P. 104)

Dans cette Société, plus que partout ailleurs, nous sommes à même de « réaliser » l'idée féconde d'une telle politique et d'y rallier la majorité des hommes sensés. Nous sommes à même de pouvoir en déterminer, par expérience, les conditions essentielles.

Dans toute collaboration, il faut que les deux parties, les deux associés, soient également et solidairement intéressés dans l'œuvre commune à entreprendre. Il faut qu'il existe entre les collaborateurs une sympathie réelle, une union parfaite, une compréhension mutuelle de leurs sentiments et de leurs intérêts. Il faut que tous soient convaincus de l'utilité du but à poursuivre et de l'intérêt qu'il y a à le poursuivre en commun.

Cette conviction, nous l'avons, Monsieur le Gouverneur Général; tous les hommes qui vous entourent ici en sont animés, et beaucoup y sont parvenus après mûre réflexion. Nous sommes convaincus qu'à défaut d'autres raisons, notre intérêt bien compris nous commande de collaborer avec la France. Nous avons formé le rêve de voir ce pays d'Annam devenir un jour une nation forte et prospère, libre et indépendante. Dans l'état actuel du monde, nous savons que la protection de la France nous est pour longtemps encore indispensable. Son appui nous est nécessaire pour nous permettre d'accomplir le plus rapidement possible une évolution qui nous mettra à même de nous adapter aux conditions nouvelles et chaque jour plus difficiles de la vie moderne.

Certes, dans toute collaboration, il faut une certaine égalité; c'en est la condition essentielle et nécessaire. Si, dans l'état actuel des choses, il n'est pas encore possible de la réaliser complètement, il faut la poser comme un principe, un but à atteindre. Et c'est pour y atteindre plus sûrement que nous travaillons, dans des groupements comme celui-ci, au perfectionnement moral et intellectuel de nos compatriotes. Car nous savons bien que la vraie égalité ne peut être qu'une égalité de valeur, et que celle-ci ne s'acquiert que par le travail, par l'étude, par un perfectionnement de tous les instants. Nous devons travailler à nous rendre dignes d'entrer dans une collaboration où

nous n'aurions pas seulement à jouer qu'un rôle effacé et presque diminué. Dans l'association franco-annamite, nous voudrions être un associé digne de la France. Cette ambition est légitime; elle seule donne à la politique de collaboration sa vraie signification et toute sa valeur.

Cette politique-préconisée depuis long temps déjà, a été appliquée jusqu'ici de part et d'autre avec plus ou moins de confiance et d'esprit de suite. C'est justement pour en améliorer les conditions et en accélérer le rythme que le Gouvernement de la République a envoyé ici pour le représenter un homme politique qui, comme il le proclame lui-même, n'a jamais reculé et ne reculera jamais devant aucune réforme. Nous avons saisi toute la portée de ce geste, comme nous avons compris dès le premier jour, Monsieur le Gouverneur Général, le libéralisme de vos intentions. Nous sommes toujours prêts à vous apporter le concours le plus dévoué dans la réalisation d'une grande politique de réformes. Nous vous demandons d'avoir confiance en nous.

Cette confiance ne pourrait être en rien ébranlée par des incidents dont la répétition ne saurait faire exagérer l'importance. Le peuple annamite tout entier reconnaît les bienfaits d'une collaboration qu'il souhaite seulement plus intime et plus étroite dans tous les domaines.

Dans celui de l'enseignement et de l'éducation, notre Société a toujours pratiqué cette collaboration depuis plus de trente ans. M. le Président de notre Comité de patronage français vient de vous en exposer, en termes précis et éloquents, les origines et les modalités. En célébrant aujourd'hui notre trente-quatrième anniversaire, nous sommes heureux de saluer en le représentant de la France, un des promoteurs les plus autorisés de cette politique de sagesse et de libéralisme et les plus décidés à lui donner toute l'impulsion et tout le développement nécessaire.

Monsieur le Gouverneur Général, au nom de la Société d'Enseignement Mutuel du Tonkin, j'ai l'honneur de vous souhaiter respectueusement la bienvenue dans cette maison, témoin de plus d'un quart de siècle de bonne et fructueuse collaboration franco-annamite.

II. — RÉPONSE DE MONSIEUR LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL VARENNE (1)

Monsieur le Président du Comité de Patronage,

Monsieur le Président de l'Enseignement Mutuel,

Messieurs,

Avant de partir pour l'Indochine, je m'étais fait une promesse et j'avais pris un peu l'engagement public de parler le moins possible. Cela prouve que je ne connaissais pas l'Indochine, puisque le sort commun de tous les Gouverneurs Généraux qui se sont succédés dans le pays depuis tant d'années, est d'être exposés chaque semaine, presque chaque jour, à faire des déclarations publiques dont l'importance tient moins à leur valeur intrinsèque qu'à l'écho qui les répercute.

Me voici de nouveau, comme il y a quelques jours, en présence d'une foule d'Annamites et d'une élite de Français qui attendent peut-être du Chef de la Colonie des déclarations sensationnelles. Je crains de les décevoir un peu, si telle est leur espérance, car je ne vois pas, dans les circonstances actuelles, quoi que ce soit qui puisse légitimer des paroles sensationnelles. J'aurais néanmoins, tout à l'heure, une réponse à faire à certains passages du discours que vient de prononcer M. le Président Phạm Quỳnh.

Je veux tout d'abord, avant d'en arriver à des sujets proprement politiques, m'associer pleinement et de tout cœur à l'éloge qui vient d'être fait d'une œuvre dont cette assistance même proclame les bienfaits.

La politique de collaboration franco-annamite, avant même qu'elle ait été proclamée dans des discours, votre Association l'a pratiquée dans les faits et il n'est sans doute pas de meilleur terrain pour cette pratique que celui de l'éducation mutuelle.

Voici une race en pleine crise de croissance, — je vous emprunte votre expression, Monsieur Phạm-Quỳnh, — avide de savoir, — c'est l'avis de tous ceux qui la connaissent, — qui se jette avec un empressement passionné sur tout ce qui vient de la science moderne, qui, héritière d'une longue et brillante culture, a compris que cette culture ancienne ne suffisait plus aux besoins actuels et qui s'acharne, aujourd'hui, à tirer profit pour elle-même des nouvelles conquêtes de l'esprit humain.

Vous deviez naturellement réussir auprès d'une race comme celle-là, dès que vous lui parliez d'éducation. Je connais trop peu les résultats de cette œuvre pour en pouvoir discourir. Il me suffit de savoir que les hommes qui représentent dans le comité de patronage l'élément français sont animés de sentiments que je connais et que représente votre Président, M. Tissot, il suffit de savoir cela pour être convaincu que l'œuvre a été bonne; et il suffit aussi de vous connaître, Mon Cher Monsieur Phạm Quỳnh, de connaître votre haut esprit spéculatif et indépendant, votre amour passionné pour la race dont vous êtes l'un des plus notoires représentants, pour être certain que la graine que nous avons semée est tombée en bonne terre.

Mais, je ne veux pas borner là cette allocution, je veux m'entretenir quelques instants avec vous du grave problème que vous avez posé vous-même, sur lequel vous êtes revenu avec tant d'insistance, celui de la collaboration franco-annamite. Et j'en viens tout de suite à la petite querelle qui subsiste entre nous, je l'ai bien vu tout à l'heure, querelle qu'a évoquée le plus discrètement du monde, je me plais à le reconnaître, une phrase de votre discours sur laquelle je veux m'expliquer rapidement, mais clairement.

Si j'ai bien retenu vos paroles, vous avez rappelé le rêve que vous avez formé pour la nation annamite, celui de la voir devenir, un jour lointain, quand la mission de la France sera achevée, une nation forte et prospère, libre et indépen-

(1) Lời diển-thuyết quan Toàn-quyền là ứng-khâu nói, không có soạn sẵn. Đây là bản biên bản tức-ký, ngài đã có duyệt lại.

dante. Je connais cette pensée, je sais qu'elle est au fond du cœur d'un très grand nombre d'Annamites, même de tendances modérées, mais qui ne sont pas, tant s'en faut, les moins patriotes. Cette pensée, je la connais et permettez-moi de vous dire que j'y ai déjà répondu.

On n'a peut-être pas assez remarqué ici dans le discours que j'ai prononcé le 21 Décembre dernier, au Conseil de Gouvernement, certain passage qui depuis a fait beaucoup de bruit dans le monde et, où précisément, je tentais de répondre à la question que vous avez posée. Je prenais acte d'abord de votre opinion, celle que vous venez d'exprimer à nouveau et je disais, en substance: « On peut penser, — « on » c'était vous, Monsieur Pham Quỳnh, parce que dans un article qui n'était vieux que de quelques jours vous aviez fort bien exprimé cette idée, — on peut penser que, sa mission achevée, la France ne laissera en Indochine que le souvenir de son œuvre et que l'Indochine ne conservera avec la Métropole que des liens de gratitude et d'affection réciproque. » Mais je formulais aussitôt mon hypothèse à moi: « On peut supposer aussi qu'il se formera ici, en Indochine, dans le creuset ardent de ce pays tropical, une nation d'un type nouveau qui n'a pas encore son équivalent dans le monde, et dont les membres, Français et Indigènes, auront contracté tant de liens d'intérêt qu'il leur sera vraiment impossible de jamais se séparer. »

Quand j'ai dit cela, au mois de décembre, personne ne l'a relevé, au moins ici; la Presse Tonkinoise ou Saigonnaise, si empressée d'habitude à passer au crible les moindres déclarations du Gouverneur général, qui ne lui ménage guère ses critiques, la presse, si elle a discuté d'autres passages de ce discours, n'a fait aucun commentaire sur celui-ci. Le discours est parti pour la France. Il a été publié un mois après, dans la presse spéciale de Paris. Personne n'a fait non plus la moindre observation. Et puis, subitement, un mois après sa publication, probablement parce quelques parlementaires s'étaient avisés de lire trop rapidement dans une Revue ou dans un journal ce fameux discours qui était, au moins par la longueur, un monument, et n'en avaient lu à la hâte qu'un passage — subitement,

une émotion énorme s'est emparée au Parlement de ce qu'on appelle les milieux coloniaux: interpellation annoncée à la Chambre, menace d'interpellation au Sénat, un groupe de l'Assemblée du Luxembourg déléguant son bureau auprès du Président du Conseil des Ministres et du Ministre des Colonies pour demander des explications; la presse saisie à son tour de ces incidents par les échos parlementaires; des articles pour, des articles contre, toute une émotion! Eh bien, si ces Messieurs avaient lu le discours qu'ils critiquaient sans le connaître, ils ne se seraient pas émus ainsi.

J'ai repris là une idée que j'avais en arrivant même en Indochine et que l'étude que j'ai faite du problème franco-annamite, n'a fait que confirmer dans mon esprit. Cette idée, je l'exprime à nouveau, — excusez-moi, Monsieur Pham Quỳnh, si ne sommes pas entièrement d'accord. Je ne crois pas, je le dis très sincèrement aux Annamites le plus patriotes, non seulement que leur intérêt d'Annamites, soit de pouvoir un jour se passer de la collaboration française, mais que le vouldent-ils, cela leur soit moralement et matériellement possible. Ne voyez-vous pas, — et vous y travaillez vous-mêmes chaque jour comme moi, — que le fossé qui a pu à certain moment, séparer les deux races se comble chaque jour? — Que faisons-nous ici, vous et moi, sinon travailler au rapprochement d'abord, à la fusion ensuite des intérêts et des volontés?

La France d'Indochine se distingue de plus en plus de la France métropolitaine. Elle a ses intérêts particuliers; elle en prend un peu plus chaque jour conscience. Déjà, il est aisé d'apercevoir dans l'esprit de certains de nos compatriotes, une tendance, toute naturelle d'ailleurs, à pratiquer ici de plus en plus la politique du *Dominion*. Qu'on le veuille ou non, au fur et à mesure que l'œuvre française va s'affirmer et grandir dans ce pays, il arrivera souvent que les intérêts économiques français de la colonie s'opposent en quelque manière à ceux de la Métropole.

Aussi l'idéal que je vous propose, et que je considère comme plus profitable à la race annamite que le vôtre, c'est celui d'une nation indochinoise à type fédéral dont les Annamites, parce qu'ils sont la partie la plus évoluée, for-

meront l'ossature, mais où les Français, établis à ce moment depuis des générations et des générations en Indochine auront eux aussi pris pied si profondément que leurs intérêts seront étroitement solidaires des vôtres. Il y aura beaux jours que la question sera ainsi résolue dans les faits avant qu'elle ne se pose nécessairement sur le terrain du droit.

Mais j'avais dit, et je tiens à le répéter ici, que c'étaient là des vues d'avenir ; et de fait, on m'a reproché en France, et on a peut-être eu raison, d'avoir voulu philosopher et me laisser entraîner moi aussi à de pures spéculations de l'esprit.

Au surplus, que signifient entre nous ces controverses ? Ni vous, ni nous, ne savons ce que sera l'Indochine dans un siècle ou deux. Cela dépendra de beaucoup d'événements dont à coup sûr la génération d'à présent n'est pas maîtresse. Mais je disais dans ce discours, et j'y insiste aujourd'hui : qu'importe, vous croyiez, vous, vous croyez encore qu'un jour viendra où l'Indochine, ou tout au moins la partie purement annamite de l'Indochine n'aura plus de liens politiques proprement dits avec la France. Moi, je ne le crois pas ; je crois bien plutôt que l'œuvre française en Indochine prépare pour un avenir encore éloigné, non pas un état indépendant, mais plutôt une sorte de *Dominion*. Pour le présent, nous n'allons pas nous quereller là-dessus. Qu'est-ce qui compte ? C'est que vous et nous, nous accomplissons notre devoir commun qui est de travailler au bonheur de ce peuple, et pour y travailler, de faire que les deux races se comprennent chaque jour davantage et collaborent chaque jour plus étroitement. Après quoi, eh bien, nous laisserons à nos successeurs le soin de poursuivre la tâche.

Si nous avons édifié ici une œuvre solide, digne à la fois de la race si affinée qu'est la race annamite et de la grande nation qu'est la France, si nous avons fait cela, nous avons fait notre devoir ; à nos successeurs de faire mieux s'ils le peuvent.

C'est dans cet esprit que j'ai compris ma tâche en homme qui sans doute ne renonce pas à ses visées d'avenir, qui ne serait pas un homme politique au sens véritable du mot s'il n'essayait pas de se

faire du monde et de ses destinées futures une idée un peu élevée, mais qui doit avant tout envisager le présent et le devoir immédiat.

Eh bien, Messieurs, à cet égard, puisque me voilà aux termes d'un premier séjour au Tonkin, puis-je dire que nous avons quelques résultats à enregistrer ? Oui, nous en avons ! Oh ! certes pas beaucoup. Je ne crois pas avoir rien fait de grandiose. J'avais demandé, et on me l'a fort libéralement accordé, le loisir de me rendre compte, d'étudier avant d'agir. J'ai profité de la période de crédit et de patience que j'avais demandée ; bien des réformes petites ou grandes que je croyais possibles et même faciles me sont apparues plus malaisées et plus complexes que je ne le croyais. Je ne me suis pas d'ailleurs rebuté pour cela ; si l'œuvre est plus délicate et plus difficile, il faut la remettre sur le métier jusqu'à ce que l'ouvrier soit satisfait de son ouvrage.

Néanmoins, on me permettra bien d'insister, parmi les réformes tentées et accomplies, sur certaines qui sont dès maintenant solidement acquises. Je dirai ensuite quelques mots de celles qui sont probables pour demain.

En voici une qui a fait couler beaucoup d'encre, non pas en France où on ne semble pas en avoir compris toute la portée, mais en Indochine. J'avais remarqué dès mon arrivée à Saïgon, que la question de la naturalisation des indigènes était devenue, pour une partie au moins de la population, une question aiguë, et je m'étais demandé pourquoi un grand nombre d'Annamites, très fiers et très jaloux de leur qualité d'Annamites, n'avaient rien de plus pressé que de se tourner vers la France et desolliciter la perte de leur nationalité pour pouvoir adopter la nôtre. On m'a répondu : « C'est parce qu'ils ne peuvent obtenir en Indochine, dans les trois pays annamites, un emploi de leurs facultés ou de leurs aptitudes, un emploi avantageux, acceptable, qu'à la condition d'être naturalisés ». Je m'étais étonné de cette exigence et j'ai répondu tout de suite avec quelque naïveté, c'est possible, mais avec beaucoup de logique et de bon sens : N'est-ce que cela ? Eh bien, il n'y a qu'à les dispenser du baptême de la naturalisation ; et, s'ils sont en effet ca-

pables, par les études qu'ils ont faites, par les diplômes qu'ils peuvent produire, d'occuper un emploi public dans le pays où ils sont nés, il n'y a qu'à les admettre sans les obliger à être Français. Je m'étais dit encore : « Voilà des jeunes gens qui font des études en France; certains sont les fils de hauts dignitaires annamites; ils vont revenir avec des diplômes de docteurs en médecine ou d'ingénieurs, et quand ils seront de retour dans leur pays, s'ils viennent demander au chef de la colonie ou à son représentant local un emploi dans la médecine ou dans les Travaux Publics on sera obligé de leur répondre : « Perdez d'abord votre nationalité d'annamite. Nous vous donnerons un emploi après ». Cela m'avait paru tellement absurde, tellement injuste que j'avais résolu d'y mettre ordre. Je l'ai fait. C'est avant tout une réforme de principe, par laquelle j'ai voulu signifier que les Annamites ont des droits à gérer les affaires publiques de leur pays. Mais je considère aussi que ce n'est là qu'un premier pas et qu'en même temps, il faut réformer l'administration indigène pour en permettre l'accès dans une large mesure à des jeunes gens auxquels elle est aujourd'hui pratiquement fermée. La réforme est à peu près faite en Annam; elle est à l'étude au Tonkin; elle s'inspire de cette idée qu'à côté de l'administration française doit subsister de la façon la plus sérieuse et non pas seulement sur le papier une administration indigène. Sans bruit, sans éclat, la réforme de l'administration indigène va ainsi s'accomplir.

On m'avait demandé d'autres réformes de détail. Pour la suppression de la contrainte par corps, c'est en ce moment chose faite : sous quelle forme et dans quelle mesure ? Je vais le dire d'un mot : aujourd'hui, la prison pour dettes est automatique, le tribunal ne peut pas ne pas la prononcer ; il n'a même pas besoin de la prononcer. Avec le texte que j'ai soumis pour approbation à Paris, dorénavant la contrainte par corps sera l'exception et non la règle. Le tribunal ne pourra la prononcer que sur la demande expresse du créancier, et après constatation, dans le jugement même, de la mauvaise foi du débiteur. Par ailleurs, même incarcéré, le débiteur malheureux pourra retourner devant le tribunal pour faire

statuer à nouveau sur sa condamnation. Voilà une réforme à peu après acquise ; je n'en exagère pas la valeur ; telle qu'elle est, elle paraît bien répondre à l'esprit qui l'a inspirée. Les questions relatives au travail sont à l'étude. Notamment la législation sur les accidents du travail qui me préoccupe beaucoup. La question en effet n'est pas simple ; il existe dès à présent des organismes privés qui vivent et que je ne veux pas faire disparaître sans les remplacer par quelque chose de meilleur. Je pense arriver à la solution d'ici peu. Mais d'accord avec M. le Résident Supérieur, nous allons créer ces jours-ci une Inspection de Travail au Tonkin. Avec l'importance qu'a prise et que prend chaque jour davantage l'industrie dans cette région, c'est un rouage administratif qui est devenu indispensable.

Je pense à d'autres progrès. Le fonctionnement des diverses assemblées de la Colonie ne donne pas entière satisfaction. Les Français établis en Indochine se trouvent au point de vue de la représentation dans une situation ridicule ; ils ne sont effectivement représentés ni à Paris où ils n'ont pas de député, ni ici où ils n'ont pas d'élus. Nous envisageons une réforme d'ensemble dans les divers pays de l'Union et spécialement dans celui-ci. Il faudra penser à la fois à un fonctionnement plus normal des Assemblées indigènes et créer pour les Français des Assemblées spéciales où ils pourront utilement faire entendre leurs vœux et leurs revendications.

Mais j'ai dit, et j'y reviens, que toutes ces réformes et la collaboration franco-annamite qu'elles supposent, se conditionnent naturellement par la nécessité de la tranquillité publique. On ne fait pas de réformes dans une atmosphère troublée. Là dessus il faut que nous soyons bien d'accord. Non certes que je prenne au tragique, croyez-le bien, des incidents qui sont un peu de toutes les époques et dont on ne grossit en ce moment l'importance que dans un esprit de polémique contre le Gouverneur Général. Non, non, je ne prends rien au tragique ; on a feint de craindre un terrible débordement du Fleuve Rouge ; il ne s'agirait que d'une tempête sur le Petit Lac. Les choses sont rentrées dans l'ordre par le seul moyen

dont nous disposions, hélas, pour les y faire rentrer ! J'espère que la leçon sera comprise et je voudrais que la jeunesse, la petite jeunesse des écoles pût enfin convenir que dans cette affaire, elle n'a été, comme je le disais l'autre jour, qu'un instrument entre les mains d'agitateurs qui sont peut-être, sans qu'on s'en doute, des agents provocateurs au service de certaines gens qui ne tiennent pas du tout à voir réussir ici une politique libérale et généreuse.

J'ai confiance dans la population. Elle m'a montré depuis quelques semaines assez de sympathie pour que je lui garde toute mon estime. L'accueil qui m'a été fait à plusieurs reprises, qui m'est fait aujourd'hui ici, me prouve que la politique que j'essaie de définir et de pratiquer n'est pas une politique de billevesées, une politique de rêveur ou de partisan. C'est au contraire une politique réaliste, et la preuve en est qu'elle marche vers son but. Son but, c'est que vous et nous, Annamites et Français, nous nous comprenions et travaillions ensemble à une œuvre commune. Une réunion comme celle de ce soir nous fait penser que nous sommes bien dans le bon chemin.

Messieurs, voilà pour une fête commémorative d'une société fort modeste, mais bien utile, d'enseignement mutuel, voilà des considérations bien élevées ! Mais n'avez-vous pas rappelé vous-même, mon Cher Président, que souvent c'est dans vos assemblées que les Gouverneurs Généraux se sont — comment dirai-je ? — « déboutonnés » ? Vous avez rappelé que M. Le Gouverneur Général BEAU, récemment décédé, et auquel la population annamite garde une vive reconnaissance pour les sentiments qu'il lui a montrés, avait prononcé ici certain discours retentissant. J'en connais le sens. A la vérité, cet homme, qui était un modéré probablement, bien qu'il ne m'eût jamais fait confiance de ses opinions, était allé, sur le terrain délicat des rapports entre Annamites et Français, beaucoup plus loin que je ne suis jamais allé moi-même. Il avait cette raison — je ne dis pas cette excuse — qu'il parlait en un temps bien différent du nôtre, en un temps où le monde, reconnaissons-le, n'était pas fait comme aujourd'hui.

La guerre mondiale a façonné un univers nouveau. Les questions ne se posent plus ni sous le même angle, ni avec la même ampleur. En particulier l'Asie de ce temps là et l'Asie d'aujourd'hui n'ont plus aucun rapport de ressemblance.

Je répète d'ailleurs que c'est en grande partie en considération de l'intérêt que je porte — et que je porte très sincèrement — au peuple annamite, que je ne vous suis pas jusqu'au but dans vos vues d'avenir sur les destins futurs de l'Indochine.

L'indépendance ! On en pouvait parler plus à l'aise dans le monde d'avant-guerre, dans l'Asie d'avant-guerre ; tant que les conditions n'auront pas changé, et dans un sens favorable, ce serait, et je suis sûr que c'est aussi votre conviction, une catastrophe, un désastre irréparable pour ce pays s'il venait à lui manquer non pas seulement la collaboration mais la protection efficace de la France. Au moment où tous les pays qui veulent se développer et qui sont exposés par leur position dans le monde ou par leur richesse, à des convoitises extérieures, ont besoin d'avoir avec eux, derrière eux, un associé puissant ; c'est à ce moment là que nous parlerions, nous les Français, de laisser l'Indochine se défendre elle-même, évoluer toute seule dans ce monde asiatique plein de traquenards, de convoitises, de pirateries internationales ! Non, non, vous avez besoin de nous, je crains que dans les temps qui viennent, vous ayez plus que jamais besoin de nous, et en tout cas, besoin ou non, je suis bien sûr que si les uns et les autres, Français et Indigènes, nous savions faire ce qui est à la fois conforme à notre intérêt, à notre devoir commun, travailler ensemble et nous entendre chaque jour davantage, la question ne se poserait même plus pour nos petits neveux.

Messieurs, j'en ai trop dit peut-être ; des critiques jaloux vont encore, la loupe à la main scruter le sens de mes paroles ; et tenter de le fausser comme de coutume. Mais vous avez parlé selon votre conscience ; j'ai fait de même. Pour conclure, je veux dire que cette première expérience de quelques mois de Gouvernement me laisse une impression de confiance mutuelle que je vais emporter

En Cochinchine d'abord, que j'irai ensuite faire partager à la France avant de lui annoncer les réformes que je compte mener à bien dans mon second séjour en Indochine.

J'ai maintenant la foi ; je suis convaincu qu'ensemble nous pouvons faire et nous ferons une grande œuvre. Pour cela il faut que mes compatriotes établis ici se rappellent chaque jour qu'ils ont de grands devoirs ; je leur ai dit en arrivant qu'ici nous ne devons pas être des Français de qualité moyenne, mais des Français de qualité supérieure. Qu'ils ne se laissent pas, en face de l'opinion annamite, diriger par une pègre, par quelques hommes perdus de vices et de tares, et qui ne représentent pas la France. La France, c'est nous, Messieurs, elle vaut mieux que cela. A la population indigène qui m'écoute, je dis aussi qu'elle ne doit pas se laisser croire que tels et tels qui prétendent être des chefs et qui ne sont mêm-

me pas des agitateurs, sont ses porte-paroles autorisés. Elle a heureusement d'autres guides ; vous en êtes un, Monsieur le Président, un des meilleurs, et en vous saluant ici et en remerciant pour tout ce que vous avez dit tout à l'heure pour la collaboration franco-annamite, c'est notre œuvre commune que j'exalte.

Quant à l'enseignement mutuel, qui correspond si évidemment à une nécessité sociale et à une nécessité politique dans ce pays, je suis heureux d'avoir été son hôte aujourd'hui et j'y lui souhaite de continuer son œuvre pour le bien commun du peuple annamite et de la France d'Indochine.

Messieurs, mon vœu le plus cher, c'est de retrouver ici dans quelques mois la même atmosphère de confiance entre Français et Indigènes que je respire aujourd'hui ; avec des guides comme vous, je suis sûr, Messieurs, de la retrouver.

LE THÉÂTRE AU JAPON

Les gens pensent d'ordinaire que les pays les plus lointains, gagnés par le « courant moderne », couverts par la fumée des chemins de fer, se sont banalisés et salis. Il n'est rien de plus faux. Certaines traditions artistiques restent. Le théâtre japonais a gardé son caractère particulier. Les pièces venues d'Europe ne séduisent guère qu'une minorité d'intellectuels et de snobs, et ces ouvrages, traduits, perdent leur portée. Il faut se rendre compte sur place. L'atmosphère charme bientôt l'auteur dramatique. Il ne consent plus à faire jouer ses œuvres anciennes sur la scène « de fleurs ». Il rêve d'emprunter au décor nippon une âme passagère pour toucher plus sûrement les spectateurs. C'est un tour de force à exécuter.

M. Paul Claudel, qui est ambassadeur de France à Tokio, et qui est poète, a prouvé que ce genre d'effort était facile. Il a composé l'an dernier, pour le Théâtre Impérial, un mimodrame dans le goût japonais, *la Femme et son ombre*. En agissant ainsi, il a peut-être mieux montré le souple génie de notre race que ne le

font les imprudents qui importent dans le vieil empire des textes d'esprit étroitement national. M. Claudel est de ces artistes dont la sensibilité haletante acquiert, en chaque lieu nouveau, une nuance imprévue. Il pénètre les traditions, avive une forme floue, précise un contour, et, sur la table où l'humanité se maquette, choisit d'instinct, parmi les bâtons de couleur, celui qui, à la même lumière, aura la même valeur inévitable. Il a compris le dessin — tout en recherches et élégances — de la patrie gracieuse des *mousmés* et des papillons. Si nous ne savions pas qu'un grand nombre de journaux et de revues ont accueilli, au Japon, par de vifs éloges la pièce de M. Paul Claudel, cette tentative de notre ambassadeur, qui est l'un des écrivains les plus noblement inspirés de cette époque, ne devrait point nous laisser indifférents. Elle est vraiment curieuse. On y retrouve l'émotion qui marque ses autres œuvres. L'auteur shakespearien nous a habitués à la souffrance. Ses héros sont prêts au sacrifice. A tel point qu'ils sem-

blent, dans la pureté catholique de leurs lignes, le double vivant des personnages qu'on voit aux vitraux des chapelles. Ils sont amers et décoratifs. Ses vierges martyres, vêtues de robes de lin et « d'une espèce de dalmatique en drap d'or décoré de grosses fleurs rouges et bleues », ont naturellement une étroite parenté morale — quelquefois physique — avec notre sainte Jeanne. Souvent l'auteur de *l'Annonce faite à Marie* nous signale cette odeur de campagne le soir, cette odeur de « chiendents et de queues-de-renard, de séné et de bouillons-blancs » qui émeut les sensitifs et les bergères.

L'impression de jardin durant la nuit nous est communiquée à nouveau dans *la Femme et son ombre*. Nous pouvons penser que les procédés du poète seront infiniment délicats.

Le spectacle se passe à l'époque du vieux Japon. On s'imagine aisément le fameux *hanamichi*, le pont de fleurs, qui traverse la salle. Un reflet de lune bouge par terre, habilement figuré par de larges miroirs que l'on déplace lentement. Un brouillard couvre le fond de la scène, et, dans l'étoffe, une lanterne est prise, qui porte une inscription. Le samouraï lit ces lettres ; elles forment le nom d'une femme qu'il a aimée. Puis, il voit une autre phrase tracée ailleurs sur la brume : « Limite entre les deux mondes. » La branche d'un cerisier se reflète dans l'espace que la lune éclaire. L'homme se trouble : « Est-ce un reflet de ce monde ou de l'autre ? » Il croit distinguer l'apparence de la femme qu'il aime. Cependant, la femme réelle, celle qu'il a épousée, vient murmurer à son oreille : « Ce n'est pas l'autre, c'est moi. » Mais l'ombre est toujours là et sa vraie femme derrière lui. Le samouraï ne sait pas s'il contemple une ombre. Alors, il coupe avec son sabre le lien qui sépare les deux mondes : la femme vivante chancelle. L'autre reste debout. Désespéré, il frappe l'ombre. A ce moment, la femme vivante tombe, ensanglantée.

La danse du papillon, que les acteurs exécutent vers le milieu du spectacle, mériterait, ainsi que le mimodrame lui-même et la musique du Japonais Kaneya, d'être considérée plus longuement. Malheureusement, la place manque ici. Il

est regrettable que les musiciens d'Extrême-Orient ne connaissent point notre façon de noter. Nous sommes ainsi privés en France d'une audition d'un intérêt exceptionnel. C'est à cette particularité et à quelques autres que le théâtre nippon doit de garder son caractère. Ceux de nos contemporains qui se plaisent encore à répéter que les Japonais sont des imitateurs sont bien ignorants. On peut, sans chercher loin, leur démontrer qu'ils se trompent. Nos amis de Tokio font preuve d'une indépendance et d'une clairvoyance remarquables. Ils ne s'inspirent jamais de nos pièces boulevardières ou de ce qui correspond, ailleurs qu'à Paris, à cet art éphémère. Félicitons-les d'avoir en Europe choisi leurs auteurs en Molière, Shakespeare, Ibsen, ou plus près de nous — je les cite pêle-mêle — en Sardou, Gorki, Meaterlink, d'Annunzio... Au reste, ils ont un art dramatique à eux. Et il faut que son charme soit singulièrement rare pour qu'un homme d'esprit comme M. Claudel en ait été pénétré au point de vouloir faire tenir dans ce cadre — et de l'y établir en discret équilibre — une vision troublante et douloureuse, comme on glisse une précieuse pastille dans un brûle-parfum.

Le théâtre au Japon a une histoire déjà longue. Elle commence au quatorzième siècle avec le *Nô* ; elle continue par le spectacle populaire *Kabuki* et, à l'époque moderne, par des écoles nouvelles et la création des opéras d'Osaka et de Tokio, dont les artistes sont principalement des jeunes filles.

Autrefois, les portes du théâtre s'ouvraient à huit heures du matin pour ne se fermer qu'à minuit. Rien n'empêchait de jouer les plus longues pièces. Les descriptions étaient interminables. On les intercalait dans l'action. En un coin de la scène se trouvait une loge appelée « l'estrade du chœur ». Chaque fois que cessait le dialogue, les chœurs se faisaient entendre, puis le dialogue reprenait.

Le *Nô*, qui eut son épanouissement complet au milieu du quinzième siècle, est un drame lyrique, dérivé de l'ancienne « danse sacrée », et réservé aux goûts nobles de la haute société. Mais il est surtout un opéra et il rappelle le thé-

àire grec. Il reste deux cent soixante-quatre pièces de cette période, dont la plus renommée s'intitule la *Robe de plumes*.

L'origine du drame national remonte, d'après les historiens, aux temps mythologiques. Le *Kojiki*, qui est, pour ainsi dire, la Bible japonaise, en donne un conte plaisant :

L'auguste déesse qui éclaire le ciel, Amaterasu-Omi-Kami-no-mikoto, irritée des fantaisies de son frère Susano-o, dieu des tempêtes, se cacha dans une grotte dont elle cacha l'entrée à l'aide d'une roche. Privée de ses rayons bienfaisants, la haute plaine des cieux fut assombrie et le Pays Central des Roseaux plongé dans l'obscurité. Alors se firent entendre dans les ténèbres les voix de myriades de dieux pululant comme les mouches au mois de mai. Et mille présages de malheur apparurent.

Après avoir essayé d'un grand nombre de stratagèmes pour fléchir la volonté de la déesse, les huit cents myriades de dieux eurent recours à une aubade.

La très jeune et belle Amatsu-Uzume-no-Mikoto, portant une écharpe de mousse de la montagne divine Kayou, ornant ses cheveux des fleurs du fusain, et tenant dans sa main un bouquet de branches de bambous commença de danser, faisant des signes hiératiques, et aussi des gestes d'une signification hardie. Cependant, une autre créature, la belle Amatsu-Koyane, récitait des formules magiques.

Alors, un formidable éclat de rire secoua l'Olympe japonais.

Cela suffit pour piquer la curiosité de la déesse qui n'était qu'une femme. Elle sortit la tête de la grotte et fut persuadée aussitôt de pouvoir gouverner son royaume en paix. (1)

Le peuple eut besoin d'un autre théâtre plus réaliste. Il fut fondé à Kioto au début du dix-septième siècle, par une artiste, O'Kuni.

M. Yoshitomi, qui écrivit plusieurs livres dans notre langue, parle ainsi d'O'Kuni : « Elle était prêtresse d'un grand temple, entourée par d'innombrables prétendants que sa rare beauté avait at-

tirés, elle dut quitter le temple en 1603 pour s'enfuir avec un amant à Kioto, où ils organisèrent tous les deux une tournée avec des femmes et inaugurèrent un théâtre au bord de la rivière Kamo qui traverse la ville. Plus tard, elle et son amant s'installèrent à Tokio, y établirent un théâtre et jouèrent quelques pièces avec une troupe composée d'hommes et de femmes. Les pièces qu'on joua depuis lors sont de deux sortes ; des scènes de la vie journalière et des drames historiques. Comme dramaturges, M. Tchikamatou et M. Takéda sont les plus renommés. Le premier a beaucoup de ressemblance avec Shakespeare et, de nos jours, nul ne saurait nier qu'il est l'un des plus grands dramaturges du monde. »

Ce nouveau spectacle, appelé le *Kabuki* (ce qui signifie, à l'origine, comédie licencieuse), ne fut qu'une adaptation populaire du *Nô*. Il s'en éloigna peu à peu.

Au début de l'époque contemporaine, une autre école fut fondée par le comédien Kawakami et sa femme Sada Yakko. Voici ce qu'en dit M. Yoshitomi : « A la différence du théâtre populaire, dont les acteurs se grimaient, se maquillaient d'une façon exagérée et dédaignaient les termes et le ton ordinaires du langage, cette école nous montre aussi fidèlement que possible des scènes de la vie journalière dans lesquelles les acteurs sont habillés et parlent au naturel. Comme dramaturges, Foukoutchi et Toubou-Outchi méritent d'être mentionnés, mais on ne peut les comparer ni à Tchikamatou, ni à Takéda, de l'époque précédente. »

En dépit des efforts de ces nouveaux venus pour « faire vivant », les créations japonaises demeurent assez invraisemblables. Cela tient au souci respectable de la plupart des auteurs : encourager le bien, combattre le mal. Ils s'appliquent à démontrer que le premier a toujours sa récompense, le second sa punition. Ce caractère moral de la littérature nipponne fait que la convention y joue un très grand rôle.

Sada Yakko, qui organise une « institution de jeunes artistes », vint à Paris en 1900. Elle y remporta un succès très vif.

(1) Je tire ce récit d'un intéressant opuscule de M. J. C. Balet; qui est un japonisant connu.

Séduite par ce qu'elle avait vu en France et en Europe, elle introduisit dans son pays des pièces européennes et un certain nombre d'ouvrages français. Elle donna le *Monde où l'on s'ennuie*, les *Trois mousquetaires*, la *Dame aux camélias*... Les spectateurs s'accordent pour affirmer que ces représentations furent jugées ennuyeuses et furent mal accueillies. François Coppée, avec *Pour la couronne*, ne réussit pas davantage.

Sada Yakko, directrice d'un conservatoire féminin et comédienne célèbre, dut, prétend-on, sa fortune à la protection de personnages considérables. A treize ans, elle parut devant le prince Ito. Il s'intéressa à elle, l'entretint, la lança. Je relève, sur un texte dont on me pardonnera l'apparente frivolité, cette phrase : « Le premier, il lui apprit à nager... » On ne nous cache pas que d'autres continuèrent plus tard.

Les femmes, au Japon, exercèrent pendant quatre siècles une influence prépondérante sur le théâtre, la religion et la politique. (Il y eut onze reines qui administrèrent le territoire comme de véritables souverains.)

Pourtant il faut attribuer la vraie rénovation dramatique à des professeurs et à des écrivains, dont le plus connu, M. Osanaï, créa le Théâtre-Libre, en collaboration avec un illustre acteur de *Kabuki*, M. Sadanjî. A ce moment, encouragées par le mouvement, de nouvelles troupes se formèrent. On distingue parmi elles la Société artistique et littéraire, dont le chef, un savant éminent, le docteur Tsuboutei, traduisit les œuvres de Shakespeare, et la Société des temps nouveaux, fondée, vers la même époque, par une vedette du cinéma, M. Kaniyama, qui, de nos jours, « tourne » en Amérique. Il y est le successeur de Sessue Hayakawa. Les Parisiens, qui ont bonne mémoire dès qu'il s'agit de films, se souviennent de Kaniyama. Ils l'applaudirent naguère dans le *Voleur de Bagdad*.

Ces compagnies jouèrent les œuvres d'Ibsen, de Goethe, de Hauptmann, de Tolstoï, en particulier *Résurrection*, où le rôle de la femme fut long temps tenu par une actrice dont on parla beaucoup, Mlle Soumako Matsui. Elle laisse un souvenir glorieux et palpitant. Elle se suicida en faisant *hara-kiri*.

Un humaniste distingué, secrétaire de l'ambassade japonaise à Paris, l'aimable M. Yanagisawa, m'a appris dernièrement que ce supplice volontaire est heureusement devenu rare au Japon, pays moderne.

Enfin, un théâtre plus récent encore naquit : le Théâtre du Samedi. A la différence des précédents, qui de temps en temps représentaient des drames nationaux, ce théâtre monte exclusivement des pièces européennes. C'est ainsi que furent mis à la scène les principaux ouvrages de Wilde, Yeats, Shaw, Schnitzler et Pirandello. Progressivement, les comédiens de *Kabuki* — héritiers d'un art unique au monde — ont vu s'élargir leurs idées. Ils consentent à figurer dans les pièces traduites d'une langue étrangère. Les journaux qui parviennent à Paris indiquaient, le mois dernier, la reprise de *Jules César* par une troupe de ces acteurs « en costumes de l'époque ». Voilà qui est nouveau et restituera au théâtre de Shakespeare un peu de sa couleur primitive. Car jusqu'à présent on avait le droit de s'y perdre. Les artistes japonais faisaient une version à eux des chefs-d'œuvre anciens, ou plutôt, un écrivain s'était chargé, en un temps que nous ignorons, de les transformer une fois pour toutes. On ignore, là-bas, l'origine de certains d'entre eux. Quelques lettrés savent que tel drame vertueux est né, par exemple, de notre *Cid*, mais pour le peuple il n'est qu'un produit national. Nos érudits ont là quelque chose à apprendre. Le *Cid* est donc devenu un poème bien japonais. Ils seraient saisis et amusés, en assistant au spectacle, de retrouver par quelque endroit le souvenir de la tragédie de Corneille. Les hommes, dans le pays des chrysanthèmes, des clairs de lune et des daimios d'ivoire, sont d'ailleurs bien capables d'embellir ce qu'ils touchent.

Pourtant il ne faut point généraliser. Tous les chefs-d'œuvre classiques n'ont pas été remaniés. Et la plupart des pièces européennes modernes sont simplement traduites aussi consciencieusement que possible. Le texte est déjà, dans la traduction, sensiblement différent de l'original. On doit souhaiter, semble-t-il, que rien ne contribue, dans la suite, à l'en éloigner davantage. La prose n'est-elle pas, comme a dit un vieux poète, « semblable aux fleurs qu'il faut respirer sur

le lieu même où elles naissent » ? Tout le monde n'est pas de cet avis. Un assez grand nombre d'ouvrages récents viennent d'être traduits en japonais. Ils n'ont pas encore été représentés. Je doute que le résultat soit bon. Personnellement, je crois que la solution adoptée par M. Claudel est la meilleure. Il est vrai qu'elle n'est pas à la portée de tous. Mais cela nous entraîne vers d'autres considérations. Pourquoi un auteur tel que M. Paul Claudel — qui tient, à juste titre, une place importante dans nos lettres — n'est-il pas joué plus souvent à Paris ? Est-il nécessaire, pour trouver un théâtre et des interprètes, d'émigrer au Japon ?

Le public parisien qu'on taxe incensamment de pusillanimité, ne demande, à

la vérité, qu'à connaître et à comprendre. Les œuvres d'une inspiration élevée sont tenues dans l'oubli. La faute, une fois de plus, incombe aux directeurs de théâtre. Il paraît que c'est une vieille histoire.

On s'étonne de ne pas lire actuellement sur l'affiche et de ne pas voir au répertoire de notre plus grande scène certains drames de l'auteur de *l'Otage* et de *L'ours et la lune*. Il y a là un mystère à élucider. Mais il est fâcheux qu'il y en ait un. M. Claudel est un grand poète et un grand Français.

Maurice COURTOIS-SUFFIT.

(*Le Temps*)

HONGKONG

L'îlot de Hongkong, qui fut cédé aux Anglais, en 1842, par le traité qui mit fin à la guerre de l'opium, a vu s'élever, depuis lors, une ville dont l'importance n'a cessé de grandir. Escale de toutes les lignes de navigation d'Europe, du Japon et d'Amérique, située à l'embouchure de plusieurs rivières de pénétration dans la Chine du Sud, voisine de Canton, enfin pourvue d'une rade magnifique et parfaitement abritée, elle était destinée à devenir un très grand port. C'est actuellement, d'après les statistiques, le premier du monde, pour le tonnage.

Sa position — au bas d'une haute colline, avec des quartiers de commerce, derrière un quai interminable, dentelé de wharfs où s'accotent d'innombrables steamers, et, au dessus, des rues qui grimpent en larges escaliers — rappelle assez celle de Naples. Et en effet, à la belle saison, quand la populace chinoise, goinfreuse, jouisseuse et demi-nue, grouille sur les marches de ces « gradoni », tandis que les cerfs-volants en forme de bêtes fantastiques, enlevés par la brise de mer, planent dans l'air

surchauffé, j'y ai eu souvent, d'une façon aiguë, l'impression d'une Naples d'Extrême-Orient.

Hongkong, dans sa partie européenne, a un aspect architectural très particulier. C'est un style anglais colonial, à profondes vérandas de briques ou de pierre, dans des constructions démesurées, énormes « buildings » dont chaque « floor » a une hauteur de plusieurs étages et où sont installés les offices des banques et des sociétés maritimes, les palaces-hôtels et les clubs. Les chaussées étant étroites par rapport à ces hautes et massives parois, les voix et les moindres bruits qui montent de ces sortes de tranchées frappent l'air avec une force singulière, en se répercutant.

De ce district du « business » cosmopolite, et le séparant des premières pentes, part la Queen's road, artère centrale qui sur plusieurs kilomètres traverse en serpentant la ville, jusqu'à la lointaine entrée du port. Curieuse voie à arcades, où rien ne rappelle l'habitation coutumière des Célestes. Pas de

toits cornus, ni de boiseries précieusement décorées, tels qu'on en voit même dans les concessions étrangères de Shanghai, des maisons construites avec l'uniformité anglaise et dont les deux étages ouvrent sur la rue la double rangée de leurs galeries ou alvéoles, d'une désespérante régularité de bout en bout.

Tout cela serait d'une odieuse monotonie, si ce n'était relevé par la puissante originalité de l'ambiance chinoise. Il n'est pas de pays au monde, même le plus dépourvu de pittoresque, qui ne serait rendu intéressant par le spectacle des tablettes de laque zébrées d'idéogrammes, des grosses lanternes de papier huilé, rayées, elles aussi, d'écriture mandarine, et de l'humanité jaune surtout, avec son caractère ethnique si différent du nôtre et qui nous reste si mystérieux.

Un détail bien significatif de la race précautionneuse et pillarde, c'est que toutes les vérandas sont séparées des vérandas voisines par des rosaces de longues pointes de fer, acérées comme des poignards. Tous les poteaux d'écoulement des eaux par lesquels on pourrait grimper aux étages, sont pareillement garnis d'infranchissables défenses. Il est évident que ni la confiance, ni la sécurité ne règnent en dépit de la nombreuse police britannique. On est au pays des pirates.

Au-dessus de la *Queen's road*, tous les quartiers sont indigènes. Les maisons, moins massives, faites de briques et de minces ferrailles, apparemment au meilleur compte, semblent peu solides. Nombre d'entre elles, pour éviter l'écroulement doivent être étayées d'échafaudages de bambous qui font, sur les passants des voûtes enchevêtrées.

Les vérandas sont remplacées, à tous les étages, par des balcons que soutiennent comme par miracle des barres métalliques fort grêles. On ne peut s'imaginer tout ce qui s'amoncèle de choses hétéroclites sur ces espèces d'étagère

extérieures ; du linge à sécher, de la viande à cuire, des cages d'oiseaux et tout un pêle-mêle de meubles boiteux, de paniers, d'objets inutiles et sans valeur mais que le Chinois conserve et ne sait par quel goût bizarre de l'encombrement et du bric-à-brac.

Au rez-de-chaussée, où grouille la populace, le torse nu jusqu'au nombril, sont les habituelles rôtisseries avec leurs canards laquées et les paquets de saucisses de chien, les éventaires de cuisines aux effluves rances et, dans des boutiques crasseuses, tout un petit commerce de foire aux puces assez particulier à ce port qui est le refuge de toute la tranderie du Sud.

On a vu quel repaire de brigands est devenu Shanghai, depuis que les incessantes guerres civiles ont multiplié le nombre des soldats, dont beaucoup désertent et s'organisent en bandes, pour écumer les ports. Si, grâce à une police plus fortement organisée et au fait aussi qu'on y est dans une île, la sécurité est actuellement mieux garantie à Hongkong, cette ville n'en reste pas moins inquiétante. Elle a toujours été un rendez-vous pour toutes sortes de gens de la « malavita » ; comme un quartier général pour les sociétés secrètes ; un centre pour ces entreprises de piraterie, dont on a vu que les équipes, ne se contentant plus des opérations en rivière, travaillent maintenant jusqu'en haute mer.

L'élément le plus audacieux, le plus dangereux, de cette pègre spéciale, se recrute surtout parmi les Chinois qui ont vécu à l'étranger, en Amérique, au Cap, aux Détroits Malais ou dans les docks d'Europe, et qui, de retour, viennent, la plupart, échouer dans ce grand port mondial. Il est aisé de les reconnaître parmi tous les passants qui circulent sous les arcades de la *Queen's road*. Vêtus comme des ouvriers d'Occident, coiffés de la casquette de voyage, les deux mains enfoncées dans les poches du pantalon, veston relévé, à la manière vulgaire anglaise, ils n'ont plus la tenu

compasée des « Fils de Han », mais une allure beaucoup plus libre qui, combinée avec l'expression d'astuce aiguë propre à la race, leur fait des silhouettes de personnages de romans à la Nick Carter.

Tous les grands ports d'Extrême-Orient ont une population extrêmement mêlée. Hongkong est, à cet égard encore, des plus caractéristiques. En dehors de l'élément dominateur européen, assez varié déjà, bien qu'il soit le moins nombreux, toutes les races de l'Asie y sont représentées. Indiens, Japonais, Philippins, Annamites, Javanais, Malais, métis macaïstes, Orientaux d'Asie mineure, vivant côte à côte au milieu de la fourmilière chinoise, forment la plus étonnante collection ethnographique qui soit.

Parmi eux, les Indiens parsis sont ceux qui occupent la place la plus importante. Groupés et associés, n'ayant guère de fréquentations qu'avec leurs pareils qu'ils rencontrent au « Zoroastrian Club », ils détiennent, dans cette ville de puissant négoce et d'agio internationale, les plus grosses fortunes. Seul, un Arménien, naturalisé et devenu « baronnet », eut une position supérieure à la leur.

Il y a encore, autre chose qui fait de Hongkong un endroit très intéressé

sant ; c'est peut-être le lieu où bien plus que dans n'importe quelle capitale d'Occident, on se sent au centre du monde. Nulle autre part, les rivalités politiques et économiques des grands peuples n'apparaissent plus nettement. On y a la vue la plus exacte de l'univers et des forces diverses qui le composent ; la lorgnette y est parfaitement au point.

Pour l'Angleterre, en même temps qu'une place excellente pour la lutte commerciale, si âpre dans cette partie du globe, c'est, en prévision des futurs événements du Pacifique, un « poste d'écoute » de premier ordre. Par sa situation un peu en l'air, il ne peut être que cela d'ailleurs, et on s'explique très bien que les Anglais veuillent reporter leur base principale en arrière, à Singapour. Son importance n'en sera pas pour cela diminuée : il viendra peut-être un jour où, par suite de difficultés extrêmes que le bolchevisme, doublé de xénophobie, prépare là bas aux nations occidentales, il sera comme l'avant-garde de l'Europe, en face d'un Extrême-Orient déchaîné.

JEAN RODES

(Sur les routes du monde)

